

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 258-CX-1124

concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 100 000 \$

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le lundi 1^{er} novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

ATTENDU l'article de 5.3.3 alinéa d) et e) du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 223-CX-957 concernant l'adoption de la grille de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 100 000 \$ au 11 juin 2002.

D'ADOPTER la nouvelle grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 100 000 \$ au 1^{er} novembre 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 258-CX-1125

concernant l'engagement d'une secrétaire (25 heures/semaine)
au Bureau de liaison université-milieu

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en
Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion,
tenue le lundi 1^{er} novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché,
283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de
réception, local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire (25 heures/
semaine) au Bureau de liaison université-milieu ;

ATTENDU l'affichage dudit poste ;

ATTENDU la candidature reçue ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Lyne Séguin ;

ATTENDU le rapport du concours ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'adminis-
tration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame
Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Lyne Séguin à titre de
secrétaire (25 heures/semaine) au Bureau de liaison
université-milieu et ce, à compter du 2 novembre 2004.

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines
pour procéder à l'engagement de madame Lyne Séguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 258-CX-1126

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au
Décanat de la recherche

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en
Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion,
tenue le lundi 1^{er} novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché,
283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de
réception, local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au
Décanat de la recherche ;

ATTENDU l'affichage dudit poste ;

ATTENDU la candidature reçue ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Colombe Marin ;

ATTENDU le rapport du concours ;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'adminis-
tration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par
monsieur Serge Labine,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Colombe Marin à titre de
secrétaire de direction au Décanat de la recherche et ce, à
compter du 2 novembre 2004.

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines
pour procéder à l'engagement de madame Colombe Marin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 258-CX-1127

concernant l'octroi de la sécurité d'emploi à un employé régulier

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le lundi 1^{er} novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

ATTENDU l'embauche de monsieur Francis Desjardins le 11 novembre 2002 (résolution 226-CX-974) à titre d'agent de la gestion financière au Service des finances ;

ATTENDU l'article 5-3.03 de la Convention collective du Syndicat du groupe professionnel de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que le 11 novembre 2004, monsieur Francis Desjardins aura accumulé l'équivalent de vingt-quatre (24) mois de service actif à temps complet ;

ATTENDU le mandat du Comité exécutif à l'effet de procéder à l'octroi de la sécurité d'emploi pour les différents personnels de l'Université à l'exception des cadres supérieurs, des cadres et des professeurs ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER la sécurité d'emploi à monsieur Francis Desjardins et ce, à compter du 11 novembre 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 258-CX-1128

concernant l'octroi de la sécurité d'emploi à un employé régulier

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent cinquante-huitième réunion, tenue le lundi 1^{er} novembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

ATTENDU l'embauche de monsieur Guillaume Major le 20 novembre 2002 (résolution 257-CA-3741) à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information ;

ATTENDU l'article 5-4.03 de la Convention collective du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU que le 20 novembre 2004, monsieur Guillaume Major aura accumulé l'équivalent de vingt-quatre (24) mois de service actif à temps complet ;

ATTENDU le mandat du Comité exécutif à l'effet de procéder à l'octroi de la sécurité d'emploi pour les différents personnels de l'Université à l'exception des cadres supérieurs, des cadres et des professeurs ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER la sécurité d'emploi à monsieur Guillaume Major et ce, à compter du 20 novembre 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,

Micheline Bondu